

Avis public Demande de dérogations mineures

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors de la tenue de l'assemblée régulière du 7 juillet 2020 à 19h00 heures, le conseil municipal prendra une décision relativement à des demandes de dérogations mineures pour un projet de morcellement de terrains sur la rue Industrielle.

Ces demandes ont pour effet d'autoriser:

- 1. Pour le lot 6 375 985, une profondeur de 65,39m alors que le minimum requis est de 80m :
- 2. Pour le lot 6 375 986, une largeur de 80,71m alors que le minimum requis est de 100m;
- 3. Pour le lot 6 375 987, une largeur de 93,26m et une profondeur de 73,23m alors que les minimums respectifs requis sont de 100m et 80m;
- 4. Pour le lot 6 375 988, une largeur de 80,97m alors que le minimum requis est de 100m;

Ce projet de morcellement a pour objectif de permettre la vente de terrains à des fins industrielles dans le parc industriel Fred Gilman.

En vertu des Arrêtés ministériels 2020-008 et 2020-033, <u>une consultation écrite d'une</u> durée de 15 jours aura lieu en remplacement de l'assemblée publique de consultation.

Toutes les personnes et organismes qui désirent s'exprimer au sujet de ces demandes de dérogations mineures doivent le faire par écrit **avant le jeudi 2 juillet 2020 à 16h30**. Vos commentaires et suggestions peuvent être transmis par courriel à <u>quy.coulombe@ville.bedford.qc.ca</u>, par courrier adressé à Guy Coulombe au 1 rue Principale Bedford JOJ 1A0 ou déposés l'hôtel de ville à cette même adresse.

Une description détaillée du projet de morcellement fait partie intégrante de ce document.

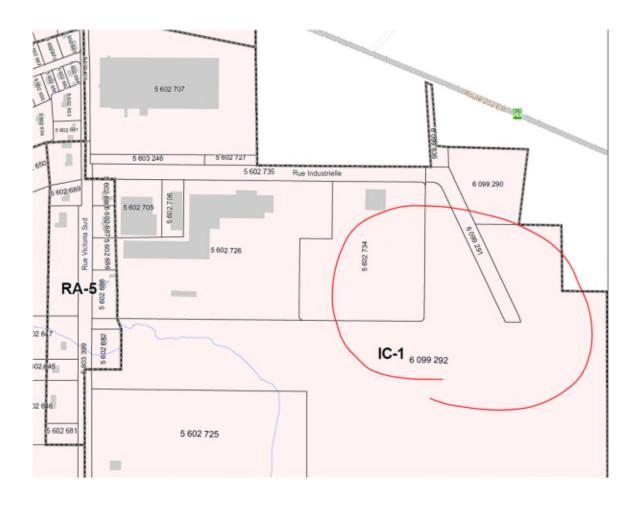
DONNÉ à Bedford, ce 17 juin 2020.

Guy Coulombe Directeur général

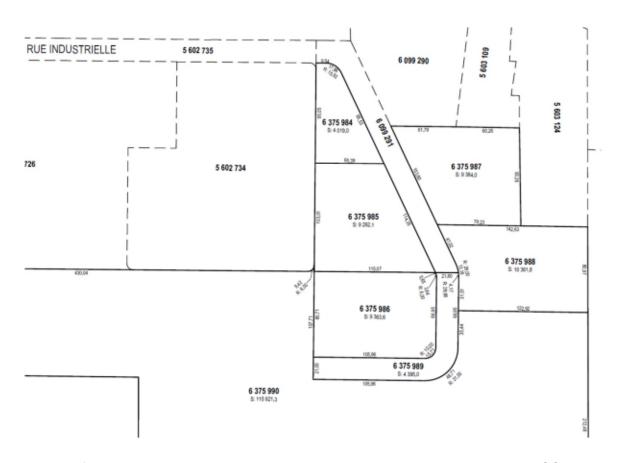
Demande de dérogations mineures

Lots 6 375 985 à 6 375 988 rue Industrielle

Localisation du projet : Le projet de morcellement se situe sur la rue Industrielle. Il a pour objectif de permettre la vente de terrains à des fins industrielles dans le parc industriel Fred Gilman.



Description du projet : Remplacer le lot 6 099 292 afin de créer les lots 6 375 984 à 6 375 990.



Le profil oblique du prolongement de la rue Industrielle a créé des terrains de forme irrégulière où il est difficile de respecter les largeur et profondeur minimales requises.

Tous les terrains visés respectent la superficie minimale requise de 8 000m²;

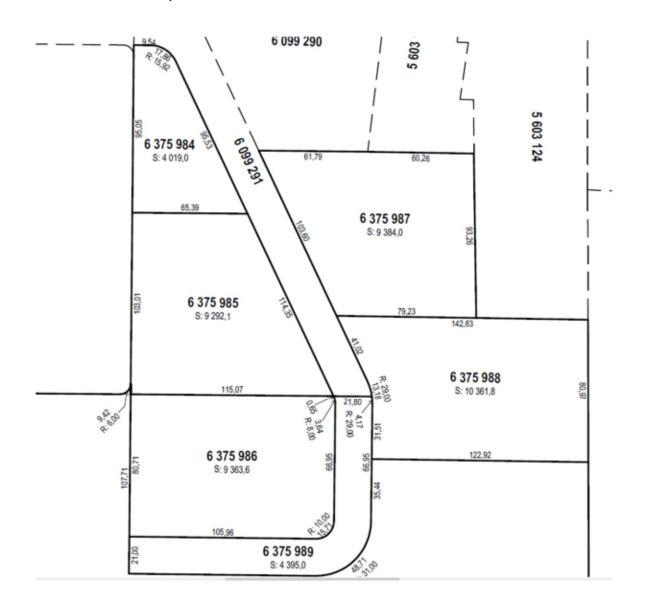
Le lot 6 375 984 doit accueillir le bassin de rétention et n'est pas tenu de répondre aux exigences minimales prescrites pour un terrain en vertu de l'article 52 du règlement de lotissement 700-11.

L'ensemble des terrains visés tels qu'illustrés sur le plan sont viables et peuvent être utilisés aux fins auxquelles ils sont destinés.

Cette demande ne crée pas de préjudice aux immeubles voisins.

Dérogations mineures demandées :

- 1. Pour le lot 6 375 985, autoriser une profondeur de 65,39m alors que le minimum requis est de 80m;
- 2. Pour le lot 6 375 986, autoriser une largeur de 80,71m alors que le minimum requis est de 100m;
- 3. Pour le lot 6 375 987, autoriser une largeur de 93,26m et une profondeur de 73,23m alors que les minimums respectifs requis sont de 100m et 80m;
- 4. Pour le lot 6 375 988, autoriser une largeur de 80,97m alors que le minimum requis est de 100m;



Processus règlementaire :

En raison de la pandémie de la COVID-19, le gouvernement a interdit les assemblées publiques de consultation impliquant le déplacement des personnes. Il permet toutefois que ces assemblées soient remplacées par une consultation écrite d'une durée de 15 jours.

Dépôt de vos commentaires :

Toutes les personnes et organismes intéressés à se manifester, déposer ses commentaires ou apporter des suggestions doivent le faire **au plus tard le jeudi 2 juillet 2020 à 16h30**. Ces commentaires et suggestions peuvent être transmis par courriel à <u>guy.coulombe@ville.bedford.qc.ca</u>, par courrier adressé à Guy Coulombe au 1 rue principale Bedford JOJ 1A0 ou déposés à l'hôtel de ville à cette même adresse.

Vous avez des questions sur les demandes dérogations mineures ou sur la procédure à suivre?

Communiquer avec Samuel Grenier à inspection@ville.bedford.qc.ca